**COMPRENDRE - Zoom sur la culture accessible en France**

Les mesures de restriction liées à la pandémie de la Covid-19 et imposées par le gouvernement ont remis à l’ordre du jour une question qui semblait pourtant réglée. L’art et la culture seraient-ils finalement « non-essentiels » ? L’accès à la culture est pourtant une liberté fondamentale, un droit pour tous, ardemment défendue dans notre pays. D’abord parce qu’il s’agit d’un espace infini de découverte et de partage, propice à l’épanouissement personnel, mais aussi et surtout parce que l’art, sous toutes ses formes comme dans toutes les expériences qu’il propose, est un formidable levier d’inclusion sociale. La fermeture des salles de spectacle et de cinéma, des théâtres et des opéras, des musées, a mis la culture en pause, laissant tous les publics dans un immense désarroi. Pour les personnes aveugles ou malvoyantes, plus sensibles à l’isolement du fait de leur handicap, le vide a été d’autant plus flagrant qu’il n’existe pour elles, pas ou peu d’alternatives à même de compenser cette privation. L’occasion de nous interroger aujourd’hui sur la place de la culture accessible en France et de dresser un état des lieux de l’existant.

**Rendre la culture accessible**

« Depuis plusieurs années, beaucoup d'initiatives ont été menées en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes, notamment dans les musées, mais aussi dans de nombreuses autres structures culturelles. Mais, je dois reconnaître que l'accessibilité n'est jamais gagnée. Et le plus souvent, c'est par méconnaissance, plutôt que par manque de volonté, que l’on ne s’y met pas. Comment ça fonctionne ? Qu'est-ce qu'on pourrait bien faire ? Comment accueillir le public en situation de handicap visuel ? » Priscillia Desbarres, responsable de la communication de l’association Accès Culture et observatrice au Réseau des écoles françaises de cinéma d’animation (RECA), souligne d’emblée le défi auquel sont confrontés, en France, les établissements culturels. Rendre la culture accessible aux personnes en situation de handicap visuel implique, en effet, de prendre en considération divers champs d’action, comme la mise en conformité des établissements avec la loi de 2005, ce qui n’est déjà pas rien, ou encore la capacité à assurer la promotion de l’offre culturelle adaptée auprès du public concerné. Mais, le cœur du sujet, qui nous intéresse principalement aujourd’hui, c’est bien sûr, l’adaptation des œuvres artistiques via diverses stratégies de compensation du déficit visuel. Une façon de plaider en faveur d’une culture réellement multisensorielle et donc accessible à tous.

C’est sans aucun doute l’invention de l’écriture braille, en 1829, qui marque le tout premier pas vers l’accessibilité à la culture (et à l’éducation) des personnes aveugles ou malvoyantes. Une véritable révolution qui a bouleversé et simplifié le quotidien de millions de personnes. Pourtant, près de 200 ans plus tard, moins de 8 % des ouvrages sont disponibles en braille. Un chiffre qui s’explique par le coût élevé de fabrication, l’encombrement de l’objet en lui-même, et certainement par le fait que seulement 10 % des personnes handicapées visuelles lisent couramment le braille aujourd’hui. Les livres audio et numériques ont permis de contourner ces difficultés grâce aux enregistrements en voix humaines, à la synthèse vocale, au braille numérique et à l’utilisation de gros caractères. Les médiathèques spécialisées, à l’image de celle de la Bibliothèque numérique francophone accessible (BNFA), offrent aujourd’hui un large choix de livres et d’œuvres littéraires, disponibles en ligne, accessibles à tous et adaptés à toutes les formes de handicap visuel. Mais si l’offre est en constante augmentation, elle demeure encore faible en regard du nombre de documents publiés chaque année.

Le procédé de l’audiodescription, imaginé par Gregory T. Frazier, professeur à l’université de San Francisco en 1975, ouvre la possibilité aux non-voyants de profiter des joies du 7 e art et des productions télévisuelles. Le principe repose sur l’aptitude du cerveau humain à fabriquer des images mentales. En insérant, entre les dialogues et les bruits signifiants du film, des métaphores et des mots précieusement choisis, l’audiodescription stimule l’imagination du spectateur afin qu’il puisse se représenter le film. L’audiovision est un travail de création à part entière, puisqu’il s'agit d'écrire un texte inédit en vue de transmettre un message et de provoquer une émotion.

En 1989, l’association Valentin Haüy fut la première à l’importer en France, en l’appliquant au film “Indiana Jones et la Dernière Croisade”.

Malheureusement, si la technique de l’audiovision a atteint aujourd’hui un haut niveau de qualité, la diffusion du procédé reste encore limitée, alors que les nouvelles technologies ont pourtant largement simplifié sa mise en œuvre. Il faut dire qu’une minute de film représente pour un audiodescripteur près d’une heure de travail! Un coût significatif, et peut-être prohibitif, pour les productions… Ainsi, selon les chiffres rapportés en 2020 par la Fédération des aveugles de France, seuls 4 % des programmes de télévision sont audiodécrits et 20 % seulement des films projetés au cinéma sont disponibles en audiodescription. Pour autant, cette technique a largement favorisé, depuis les années 1990, l’accès des personnes aveugles et malvoyantes à d’autres secteurs culturels et notamment les spectacles vivants. Qu’il s’agissent d’effets sonores préenregistrés et activés en temps réel par un régisseur présent sur place, ou d’un souffleur d’image, le spectateur aveugle ou malvoyant peut ainsi suivre tous les changements de décors, de costumes, les entrées et les sorties de scène, mais aussi tous les imprévus pouvant survenir durant la représentation.

Chaque année, sous l’impulsion d’Accès Culture, l’offre de spectacles adaptés augmente de façon constante. Forte d’une expertise unique et d’une présence nationale, Accès Culture collabore désormais avec plus de 120 théâtres et opéras partout en France pour les accompagner dans toutes leurs démarches d’accessibilité et dans la création de spectacles vivants audiodécrits. Les offres de médiation, elles aussi, se développent significativement, comme les visites tactiles de plateau, par exemple. Une heure avant la re présentation, les spectateurs déficients visuels sont invités à monter sur scène pour découvrir du bout des doigts les décors et les costumes, et mieux appréhender l’espace scénique. C’est l’occasion pour eux de rencontrer des acteurs ou le metteur en scène et de bénéficier d’explications précieuses, qui leur permettra de profiter pleinement du spectacle, sans que plus rien ne leur échappe. Il peut aussi s’agir d’ateliers pratiques, comme dans le cas des ballets, dirigés par le chorégraphe afin d’expérimenter à travers son propre corps, les figures que les danseurs réaliseront.

Les actions de médiations sont aussi le moyen d’attirer au théâtre ou à l’opéra des spectateurs qui ne n’y sont jamais venus. L’enjeu est alors de leur en ouvrir plus largement les portes, de leur faire découvrir le théâtre et ses coulisses autrement, à travers son architecture et ses évolutions, son histoire et les différents métiers qui s’y exercent, par son emplacement dans l’espace urbain. Les maquettes tactiles montrent ici tout leur intérêt en favorisant l’exploration du lieu dans toutes ses dimensions et spécificités. À l’instar des théâtres, de plus en plus de sites et d’édifices touristiques en sont pourvus, même si cela est loin d’être systématique contrairement à certains de nos voisins européens, comme la Belgique et la Pologne. Mais c’est sans doute dans les musées que leur utilisation ouvre les perspectives les plus enthousiasmantes, avec les reproductions ou les interprétations en relief d’œuvres d’art, aujourd’hui grandement facilitées par le développement de l’impression 3D. Dans de nombreux musées, libérées de « l’interdiction de toucher », les personnes en situation de handicap visuel peuvent désormais accéder à un certain nombre d’œuvres d’art, sculptures, peintures, objets et même tapisseries, en découvrir la beauté et, in fine, partager leur expérience et leurs émotions avec les autres. Notons tout de même qu’en Italie, les musées autorisent l’exploration tactile des œuvres originales, notamment les sculptures, et que les gardiens de salle sont formés à l’accompagnement des personnes aveugles dans cette démarche. Un exemple à suivre…

**Au temps de la Covid-19, quel accès à la culture pour les personnes aveugles ou malvoyantes ?**

Le premier confinement, puis le deuxième, le couvre-feu, la réouverture indéterminée des lieux accueillants du public ont largement favorisé la mise en œuvre de solutions alternatives d’accès à l’art et la culture. La privation, ressentie par tout un chacun, a incité nombre d'acteurs à miser sur les nouvelles technologies pour continuer de répondre à la demande de leurs publics habituels. Mais quand 10 % des sites internet seulement sont adaptés aux personnes aveugles ou malvoyantes, la dématérialisation de la culture pose sur tout la question de l’accessibilité. Pour y remédier et garder un lien nécessaire et salvateur avec le public en situation de handicap visuel, certains acteurs ont mis en place des « ponts téléphoniques ». Comme Accès Culture, qui propose une présentation en audiodescription des spectacles programmés la saison prochaine. Tout comme le Centre recherche théâtre handicap (CRTH) qui a, quant à lui, transformé son service de « Souffleurs d'Images » en « soufflages à distance », sur la base de contenus mis en ligne par des institutions comme la Réunion des musées nationaux - Grand Palais, le muséum d’histoire naturelle de Nantes ou le Metropolitan Museum of Art de New York. Une façon de pallier la privation, de rompre l’isolement et de patienter jusqu’à la réouverture, tant attendue par tous, des salles de spectacles, des cinémas et des musées.

**Un souffleur d’image, c’est quoi ?**

Le service Souffleurs d’Images propose aux personnes aveugles ou malvoyantes d’accéder, quand elles le souhaitent, à l’événement culturel de leur choix.

Un souffleur bénévole, lui-même étudiant en art ou artiste, décrit et souffle à l’oreille du spectateur aveugle ou malvoyant, les éléments qui lui sont invisibles le temps d’un spectacle ou d’une exposition.

Pour plus d’informations : [www.soufﬂeurs.org](http://www.souffleurs.org)

**Citation**

« Quand on pense à l’accessibilité, il ne faut pas la penser en termes de contrainte, mais comme une possibilité d’inclure tout le monde. L’audiodescription représente une autre façon d’appréhender et d’approfondir une œuvre, même pour une personne voyante.

Les maquettes tactiles sont pensées au départ pour un public aveugle et malvoyant. Mais, finalement, elles servent à tous les publics et cela intéresse tout le monde. »

Priscillia Desbarres

**Témoignage : la médiation, une expérience multisensorielle enrichissante**

Le Monde de Jalèya, Cirque de Paname (Paris), janvier 2020

« Je n’aurais jamais pu imaginer possible de profiter à ce point d’un spectacle complet et totalement novateur mêlant arts du cirque, théâtre, musique, chant et danse, avec des artistes surprenant de virtuosité. Ludovic, le réalisateur et créateur de ce spectacle incroyable, a mené lui-même la visite tactile et a réussi à nous faire entrer dans son univers onirique et fantastique. Les principaux éléments et objets du décor nous ont été présentés, ainsi que quelques-uns des costumes, tous faits de matières originales et différentes. Enfin, les effets spéciaux nous ont été expliqués, comme le feu ou les rideaux de pluie. Chacun de ces effets visuels est accompagné de sensations tactiles comme le vent ou la chaleur, ou au contraire le froid polaire, et les sensations olfactives comme l’odeur de la terre humide ou du feu de cheminée. Le tout est complété par un son à 360°, une musique envoûtante jouée par l’orchestre en live et des effets sonores surprenants. L’histoire est poétique et fantastique, et l’audiodescription complète parfaitement l’ensemble. Ainsi, je me suis sentie en immersion totale pendant toute la durée de cette représentation exceptionnelle et innovante. »

Élisabeth Gérard, spectatrice. Source : [accesculture.org](http://accesculture.org)

**Regards tactiles**

Sous l'impulsion et l'implication de Rémy Closset, administrateur, l’association Valentin Haüy a développé depuis des années des supports et des outils de médiation pour permettre aux personnes aveugles ou malvoyantes d’accéder aux œuvres d’art dans les musées. En décembre 2019, l’association Valentin Haüy et Paris Musées ont permis d’enrichir les rendez-vous culturels proposés aux personnes déficientes visuelles grâce à Regards Tactiles, une découverte originale des collections des musées de la ville de Paris, mise en scène au musée de la Vie romantique. Vingt-trois dispositifs tactiles audiodécrits, interprétations en trois dimensions de peintures et de sculptures, représentant des œuvres choisies avec les services des publics des musées ont été ainsi mis à la disposition du public. En 2021, l’association Valentin Haüy espère pouvoir organiser un « Tactile Tour » dans toute la France en coopération avec certains de ses comités.